Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

NOTE D'INFORMATION

N° 18.22 – Septembre 2018

Directrice de la publication : **Fabienne Rosenwald**
Édition : **Marc Saillard**
Maquettiste : **Frédéric Voiret**
e-ISSN 2431-7632

Depp

DIRECTION DE L'ÉVALUATION, DE LA PROSPECTIVE ET DE LA PERFORMANCE

DEPP-DVE
61-65, RUE DUTOT
75732 PARIS CEDEX 15

L'orientation en CAP par apprentissage ou par voie scolaire : profils des élèves à l'issue de la troisième

▶ **Après la troisième, 11,0 % des élèves s'orientent en CAP, 4,5 % par apprentissage et 6,5 % par la voie scolaire. L'apprentissage compte davantage de garçons et d'enfants d'artisans, de commerçants ou de chefs d'entreprise. En revanche, les enfants d'immigrés et les élèves issus de Segpa y sont moins représentés. Les élèves ayant été pris en CAP par apprentissage ont un moindre retard scolaire et des compétences en français et en mathématiques plus élevées que les lycéens professionnels, mais leur perception de leur efficacité scolaire n'est pas meilleure. En revanche, ils ont un meilleur jugement de leurs capacités dans la sphère sociale (participer à des activités, créer des relations sociales, etc.).**

Anna Testas (DEPP-A1), Marine Guillerm (DARES), Élise Pesonel (DARES)

▶ À la rentrée 2015, à l'issue de la classe de troisième, un tiers des élèves se sont dirigés vers le second cycle professionnel : 11,0 % vers un CAP (y compris agricole) et 22,2 % vers un baccalauréat professionnel ▶ **figure 1**. Ces deux formations peuvent être préparées par la voie de l'apprentissage au sein d'un centre de formation d'apprentis (CFA) ou par la voie scolaire en lycée professionnel.

Depuis la loi de juillet 1987, dite loi Séguin, l'apprentissage, auparavant dédié à la préparation d'un CAP, s'est progressivement étendu à l'ensemble des niveaux de formation. Pour autant, la voie de l'apprentissage reste davantage représentée en CAP qu'en baccalauréat professionnel : en 2015, 41 % des élèves qui sont entrés en CAP après la troisième sont apprentis et c'est le cas de seulement 2 % d'entre eux pour le baccalauréat professionnel.

Préparer un diplôme professionnel par apprentissage plutôt que sous statut scolaire dépend de différents facteurs. Le recours à l'apprentissage n'est pas le même selon le territoire ou les spécialités de formation. Par ailleurs, entrer en apprentissage requiert de trouver une entreprise d'accueil. Après la troisième, le recours à l'apprentissage est essentiellement dédié à la préparation d'un CAP, tandis que le baccalauréat professionnel est majoritairement préparé en lycée professionnel. Pour mieux comprendre en quoi les facteurs familiaux, scolaires et sociaux interviennent dans l'orientation en apprentissage, cette étude s'intéresse aux élèves entrés en CAP après la troisième qui ont été suivis dans le cadre du panel DEPP des élèves entrés en sixième en 2007 **(voir « Source et définitions »)**.

▶ **1 Orientation à la rentrée 2015 des élèves en troisième en 2014 (en %)**

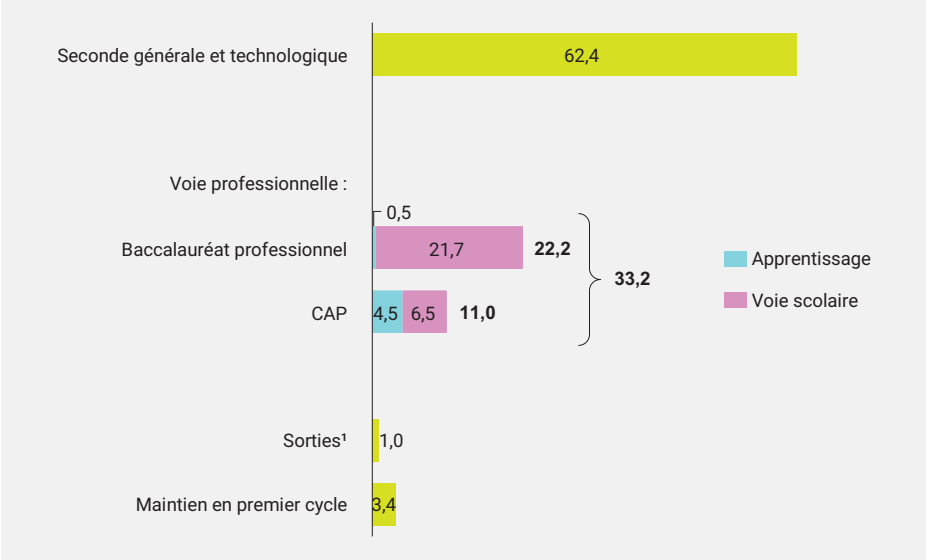

1. Sorties vers les formations sociales ou de la santé, vers le marché du travail ou départs à l'étranger.
Lecture : parmi les élèves en troisième en 2014, 4,5 % préparent un CAP par apprentissage en 2015.
Champ : France métropolitaine + DOM, ensemble des établissements scolaires et centres de formation d'apprentis (CFA).
Sources : MEN-MESRI-DEPP, systèmes d'information (SI) des ministères en charge de l'Éducation nationale et de l'Agriculture, SI des CFA.
Réf. : *Note d'Information,* n° 18.22. © **DEPP**

Les apprentis en CAP moins souvent issus de l'immigration

Les enfants d'immigrés, jeunes dont les parents sont nés étrangers à l'étranger, sont moins souvent en apprentissage après la troisième : ils représentent 5 % des élèves de troisième poursuivant en CAP en apprentissage, contre 15 % en CAP par voie scolaire et 11 % de l'ensemble des sortants de troisième. En particulier, les jeunes issus de l'immigration africaine s'orientent peu en apprentissage. Le même constat avait déjà été fait à partir du panel DEPP des élèves entrés en sixième en 1995. Les difficultés de ces jeunes à trouver une entreprise d'accueil (manque de réseau, discrimination…) ou des aspirations différentes de la part des familles immigrées vis-à-vis de la scolarité de leur enfant pourraient expliquer cet écart.

Les filles sont moins représentées en apprentissage : 25 % des élèves qui poursuivent en CAP par apprentissage après la troisième sont des filles, alors qu'elles représentent 44 % des élèves qui s'orientent en CAP par la voie scolaire ▶ **figure 2**. Cette disparité peut s'expliquer par le fait que la plupart des

▶ 2 Caractéristiques des élèves en CAP et de l'ensemble des sortants de troisième (en %)

	CAP Apprentissage	CAP Voie scolaire	Ensemble des sortants de troisième
Sexe			
Fille	25	44	49
Garçon	75	56	51
Origine			
Issu d'une famille immigrée	5	15	11
Issu d'une famille française ou mixte[1]	95	85	89
Catégorie socioprofessionnelle du père[2]			
Agriculteur exploitant	2	1	2
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	13	7	11
Cadre et profession intellectuelle sup.	4	3	18
Profession intermédiaire	13	11	18
Employé	15	19	15
Ouvrier qualifié	34	33	24
Ouvrier non qualifié	17	18	10
Inactif	1	4	1
Non renseigné	1	4	1
Diplôme de la mère[3]			
Pas de diplôme	23	38	17
CEP, DNB[4]	10	11	8
CAP, BEP	44	33	28
Baccalauréat ou équivalent	12	8	17
Diplôme de l'enseignement supérieur	8	5	28
Non renseigné	3	5	2

1. Famille mixte : famille dont l'un des deux parents est immigré.
2. En cas de réponse manquante, il s'agit de la mère.
3. Le diplôme de la mère a été remplacé par celui du père en cas de non-réponse.
4. CEP : certificat d'études primaires ; DNB : diplôme national du brevet.
Champ : France métropolitaine + DOM (hors Mayotte), élèves entrés en sixième en 2007 et sortis de troisième en 2011 ou 2012.
Source : MEN-MESRI-DEPP, panel d'élèves 2007.

Réf. : *Note d'Information*, n° 18.22. © **DEPP**

spécialités de formation majoritairement choisies par des filles (comme « Commerce, vente » et « Accueil, hôtellerie, tourisme » mais à l'exception de « Coiffure, esthétique, autres services aux personnes ») sont peu représentées en apprentissage.

La proximité au monde de l'apprentissage favorise le recours à cette voie

Les jeunes dont le père est artisan, commerçant ou chef d'entreprise, pour lesquels l'apprentissage peut s'inscrire dans une logique de transmission, ou être favorisé grâce au réseau personnel, deviennent plus souvent apprentis. Alors qu'ils constituent 11 % de l'ensemble des sortants de troisième, ils représentent 13 % des élèves qui s'orientent en CAP par apprentissage, soit une proportion presque deux fois plus élevée que parmi ceux qui s'orientent en lycée professionnel (7 %). Avoir des apprentis dans son entourage apparaît également avoir un impact sur le fait de poursuivre en apprentissage. Ainsi, les futurs apprentis, bien qu'ils appartiennent à des fratries moins nombreuses que les lycéens professionnels, ont plus souvent un frère ou une sœur aîné(e) en apprentissage : parmi les élèves qui ont un frère ou une sœur aîné(e), et qui s'orientent en CAP par apprentissage, 17 % ont un frère ou une sœur en apprentissage en 2011, contre 12 % de ceux qui le préparent en lycée professionnel et 7 % de l'ensemble des sortants de troisième. Les mères des apprentis en CAP sont plus fréquemment diplômées d'un CAP, d'un BEP ou d'un diplôme plus élevé que celles des lycéens professionnels (deux tiers contre moins de la moitié des lycéens professionnels, ▶ figure 2).

Moins d'aspirations pour les études longues de la part des parents d'apprentis

Au moment de la réalisation de l'enquête auprès des familles de 2008, à la fin de la sixième, les parents des futurs apprentis en CAP sont moins nombreux à envisager des études jusqu'à 20 ans ou plus pour leur enfant : ils sont 28 % contre 38 % des parents des futurs élèves en CAP par voie scolaire et 56 % des parents de l'ensemble des élèves **(▶ figure 3, voir « Pour en savoir plus »)**. Néanmoins, à ce moment de la scolarité, beaucoup de parents ont répondu ne pas encore savoir. En revanche, les parents des futurs apprentis et lycéens professionnels en CAP ne se distinguent pas au sujet du diplôme jugé le plus utile pour trouver un emploi : un quart d'entre eux indiquent le CAP-BEP, un autre quart le baccalauréat professionnel, 8 % indiquent le baccalauréat général ou technologique. En outre, 9 % des parents des futurs apprentis et 10 % des parents des futurs lycéens professionnels désignent un diplôme de l'enseignement supérieur comme diplôme le plus utile pour trouver un emploi, contre 38 % de l'ensemble des parents d'élèves **(▶ figure 4, voir « Pour en savoir plus »)**.

Les apprentis en CAP ont moins souvent redoublé au cours de leur scolarité

Les élèves qui s'orientent en CAP par apprentissage directement après la troisième, quatre ou cinq ans après leur entrée en sixième, ont moins souvent redoublé au cours de leur scolarité que ceux qui préparent ce diplôme en lycée professionnel : 67 % pour les apprentis contre 76 % pour les lycéens professionnels **(▶ figure 5, voir « Pour en savoir plus »)**. Ils étaient moins nombreux à être en retard à l'entrée en sixième (46 % contre 62 %) mais ont davantage redoublé au cours du collège (27 % contre 19 %).

Les apprentis en CAP meilleurs en mathématiques et en français en fin de troisième

Les élèves qui s'orientent en CAP par apprentissage avaient de meilleurs acquis en mathématiques et en français en fin de collège que ceux qui préparent ce diplôme en lycée professionnel **(voir « Source et définitions : Évaluation des compétences scolaires »)**. Dans ces deux matières, les apprentis étaient moins nombreux que les futurs élèves en CAP sous statut scolaire à se situer dans le quart des élèves ayant les plus faibles scores. 46 % des apprentis appartiennent au premier quartile en mathématiques et 52 % en français, contre 68 % pour les lycéens professionnels dans ces deux matières ▶ figure 6.

Les apprentis en CAP moins souvent issus de Segpa

La voie scolaire compte davantage d'élèves provenant d'une troisième de section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa ; **Encadré « L'entrée en CAP possible à différents moments du parcours de l'élève », voir « Pour en savoir plus »)**.

▶ 6 Acquis en fin de troisième des élèves en CAP

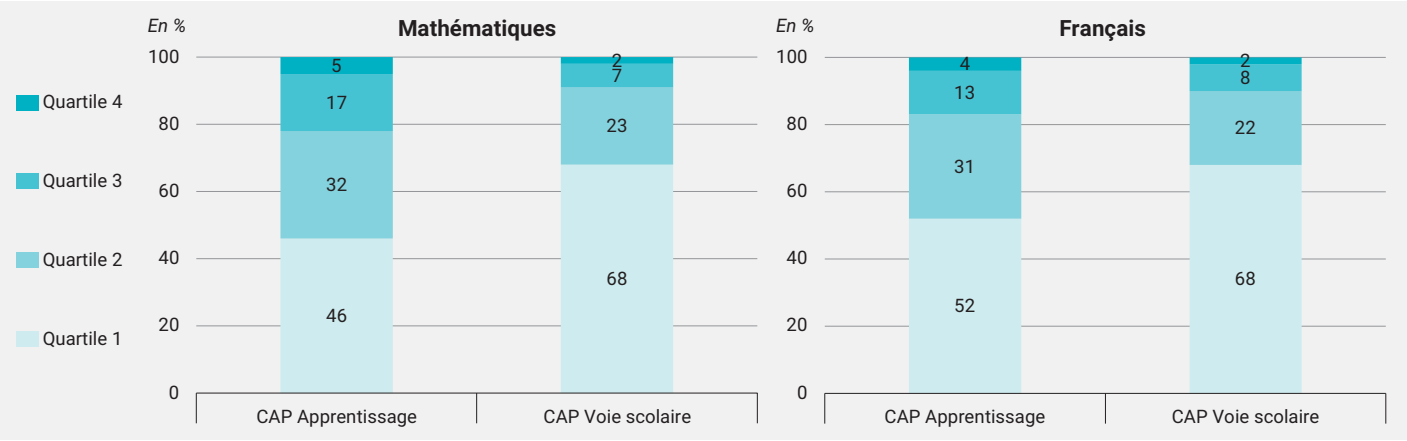

Lecture : parmi les élèves qui se sont orientés en CAP par apprentissage après la troisième, 46 % font partie du quart des élèves ayant eu les scores les plus faibles aux scores de mathématiques de troisième (quartile 1).
Remarque : une imputation du score en mathématiques ou en français a été réalisée pour 29 % des élèves de CAP.
Champ : France métropolitaine + DOM (hors Mayotte), élèves entrés en sixième en 2007 et sortis de troisième en 2011 ou 2012.
Source : MEN-MESRI-DEPP, panel d'élèves 2007.

Réf. : *Note d'Information,* n° 18.22. © **DEPP**

▶ 7 Acquis en fin de troisième des élèves en CAP qui ne sont pas originaires d'une troisième Segpa

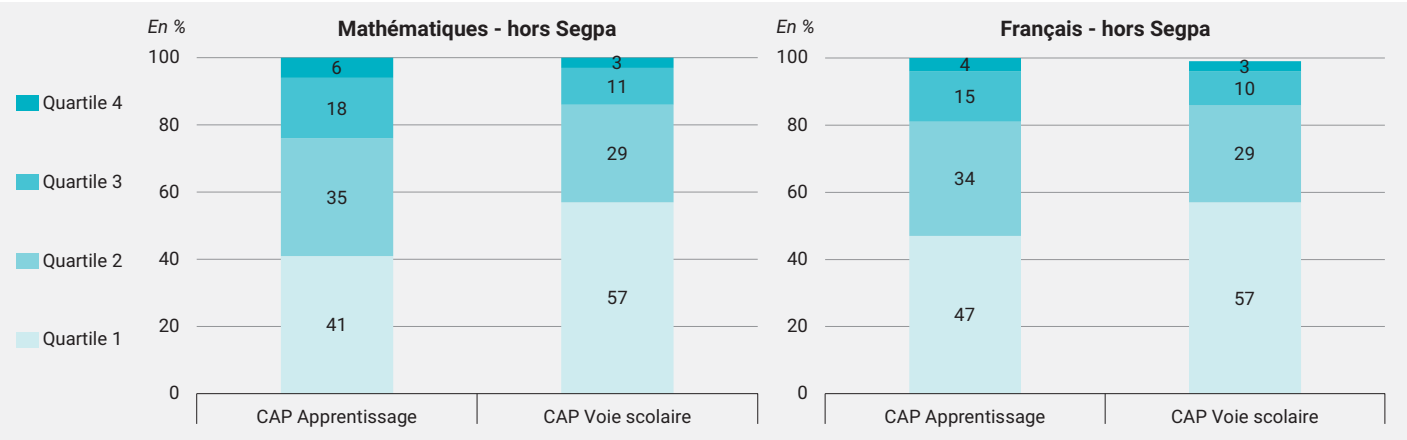

Lecture : parmi les élèves qui se sont orientés en CAP par apprentissage après la troisième (hors Segpa), 41 % font partie du quart des élèves ayant eu les scores les plus faibles aux scores de mathématiques de troisième (quartile 1).
Remarque : le score en mathématiques ou en français a été estimé lorsqu'il était manquant.
Champ : France métropolitaine + DOM (hors Mayotte), élèves entrés en sixième en 2007 et sortis de troisième en 2011 ou 2012.
Source : MEN-MESRI-DEPP, panel d'élèves 2007.

Réf. : *Note d'Information,* n° 18.22. © **DEPP**

Ces élèves ont un niveau scolaire nettement plus faible en moyenne : 91 % des élèves de CAP provenant d'une troisième Segpa sont dans le premier quartile en mathématiques, et 93 % en français. En excluant de la comparaison les élèves provenant d'une troisième Segpa, les écarts de niveau scolaire entre apprentis et lycéens professionnels sont moins importants, mais subsistent : 10 points en français et 16 points en mathématiques, pour le premier quartile ▶ **figure 7**.

Un meilleur sentiment d'efficacité personnelle dans la sphère sociale pour les apprentis

Pour entrer en apprentissage, un jeune doit trouver une entreprise qui souhaite l'accueillir. La recherche d'un contrat d'apprentissage s'apparente ainsi à une recherche d'emploi. Les employeurs peuvent s'intéresser notamment aux bulletins scolaires des candidats apprentis, pour connaître non seulement leur niveau scolaire mais également les appréciations des professeurs. L'importance de la dimension non scolaire est mise en avant dans le recrutement d'un apprenti : comportement, motivation, savoir-être. Cette spécificité des conditions d'entrée en apprentissage invite à s'intéresser aux caractéristiques autres que scolaires des élèves pour comprendre leur orientation. L'échelle d'efficacité perçue de Bandura permet d'évaluer les croyances des élèves vis-à-vis de leurs capacités dans différents domaines, notamment scolaires et sociaux **(voir « Source et définitions : Le sentiment d'efficacité personnelle »)**. Le sentiment d'efficacité personnelle (SEP) de l'élève dans la sphère sociale diffère selon la voie vers laquelle le jeune s'oriente après la troisième. Les futurs apprentis en CAP ont un meilleur SEP dans la sphère sociale que les élèves qui s'orientent en CAP par voie scolaire. Ainsi, en troisième, alors que 36 % des élèves qui s'apprêtent à entrer en lycée professionnel font partie du quart des élèves au SEP social le plus faible, seuls 20 % des futurs apprentis sont dans ce cas. En revanche, en matière de SEP scolaire, les élèves en apprentissage se distinguent peu de leurs camarades, malgré des compétences scolaires plus élevées ▶ **figure 8**.
Le SEP social des garçons est en moyenne plus élevé que celui des filles. Cependant, le fait que les garçons soient davantage représentés en apprentissage n'explique qu'en partie l'écart de SEP social entre apprentis et lycéens professionnels. En effet, le SEP social des garçons qui vont entrer en apprentissage

▶ 8 Sentiment d'efficacité personnelle en fin de troisième des élèves en CAP, dans les sphères scolaire et sociale

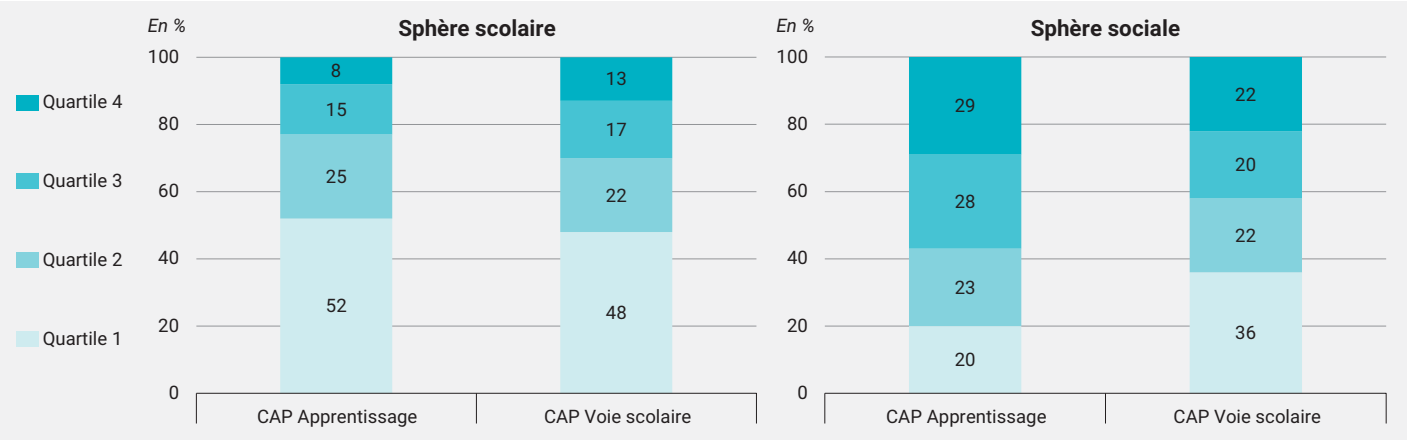

Lecture : en fin de troisième, 20 % des futurs apprentis en CAP font partie du premier quartile du sentiment d'efficacité personnelle (SEP) de la sphère sociale, qui rassemble le quart des élèves ayant le plus faible score au SEP dans la sphère sociale. Parmi les lycéens professionnels, 36 % font partie du premier quartile.
Remarque : 28 % des élèves entrants en CAP sont non-répondants aux SEP de troisième.
Champ : France métropolitaine + DOM (hors Mayotte), élèves entrés en sixième en 2007 et sortis de troisième en 2011 ou 2012, répondants aux SEP scolaire et social.
Source : MEN-MESRI-DEPP, panel d'élèves 2007.

Réf. : *Note d'Information,* n° 18.22. © **DEPP**

▶ 9 Sentiment d'efficacité personnelle (SEP) dans la sphère sociale en fin de troisième des élèves en CAP, selon le sexe

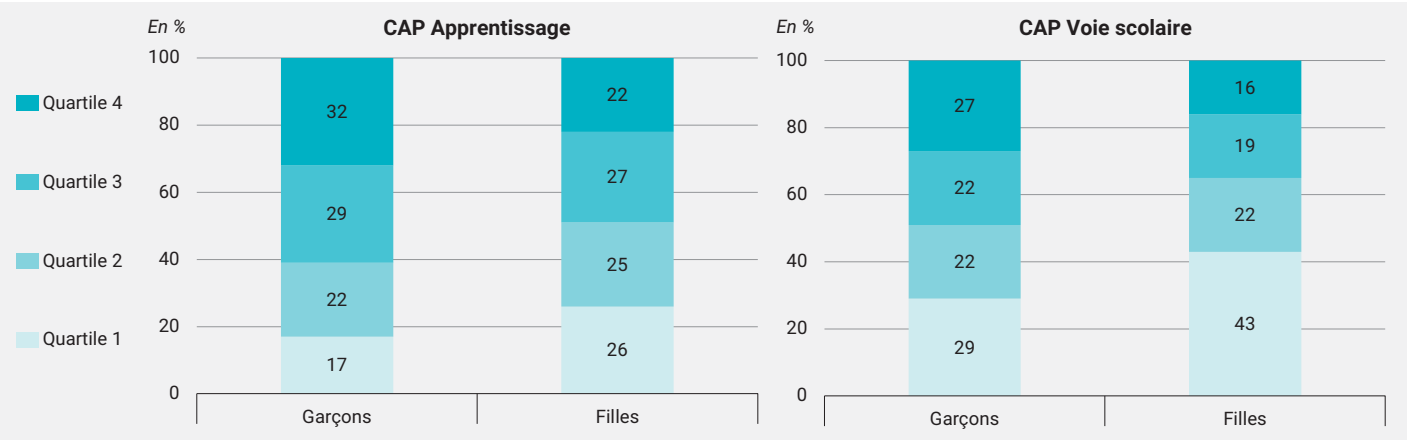

Lecture : en fin de troisième, 17 % des garçons futurs apprentis en CAP font partie du premier quartile du sentiment d'efficacité personnelle (SEP) de la sphère sociale, qui rassemble le quart des élèves ayant le plus faible score au SEP dans la sphère sociale. Parmi les garçons en lycée professionnel, 29 % font partie du premier quartile.
Remarque : 28 % des élèves entrants en CAP sont non-répondants aux SEP de troisième.
Champ : France métropolitaine + DOM (hors Mayotte), élèves entrés en sixième en 2007 et sortis de troisième en 2011 ou 2012, répondants aux SEP scolaire et social.
Source : MEN-MESRI-DEPP, panel d'élèves 2007.

Réf. : *Note d'Information,* n° 18.22. © **DEPP**

est lui-même plus élevé que celui des garçons qui s'apprêtent à entrer en lycée professionnel : 17 % des garçons futurs apprentis font partie du premier quartile, contre 29 % pour les futurs lycéens professionnels ▶ **figure 9**.

L'orientation en CAP par apprentissage plutôt que sous statut scolaire semble dépendre de nombreux facteurs. Ils peuvent être individuels, mais également liés au contexte local. Une future étude visera à modéliser la probabilité d'entrer en apprentissage afin d'isoler le rôle spécifique de différents facteurs et leur importance. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

la *Note d'Information* 18.22 est en ligne sur **education.gouv.fr/statistiques**

Pour accéder aux **figures 3, 4 et 5,** à l'encadré 1 **« L'entrée en CAP possible à différents moments du parcours de l'élève »,** aux sources, définitions et aux références bibliographiques, voir la rubrique « Télécharger les données : tableaux et graphiques au format XLS ».

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DU TRAVAIL
DARES
direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques